

Communiqué de presse

20 mai 2025



Journée régionale « Aires Protégées », un réseau à renforcer et étendre et des atouts pour nos territoires

Le mardi 20 mai 2025, à Dole (Jura), l'État, la Région Bourgogne-Franche-Comté et Réserves Naturelles de France ont organisé une journée sur les « Aires protégées », en présence d'Olivier DAVID, directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement ; Stéphane WOYNAROSKI, conseiller régional délégué en charge de la biodiversité et l'eau et de Fabienne PUYO-SAVARY, administratrice de Réserves Naturelles de France.

L'objectif est de présenter aux élus locaux les enjeux de biodiversité de leur territoire et d'engager une réflexion partagée sur la préservation renforcée d'espaces, qui concentrent une biodiversité riche, diversifiée mais aussi fragilisée.

Cette journée est aussi l'occasion de présenter les dispositifs et outils de protection comme les réserves naturelles et d'entendre le témoignage d'élus investis.

La biodiversité désigne l'ensemble des êtres vivants, les milieux dans lesquels ils vivent et leurs interactions. Elle est indispensable à notre vie : dioxygène, alimentation, santé, économie en particulier, rend d'innombrables services écosystémiques et interroge plus largement notre rapport à la nature. Patrimoine naturel commun, elle permet par ailleurs de limiter le changement climatique en favorisant notamment l'absorption du carbone.

La préservation de la biodiversité est absolument nécessaire au maintien des capacités de résistance, de résilience et d'adaptation de nos territoires.

Cependant, la biodiversité s'effondre partout à une vitesse alarmante. Les disparitions sont telles que l'on parle d'une sixième extinction : 1 million d'espèces sont menacées.

La Bourgogne-Franche-Comté n'est pas épargnée par ce phénomène, malgré son patrimoine naturel exceptionnel, sa très grande variété d'écosystèmes et de paysages (forêts, prairies, bocages, milieux humides, tourbières...).

Elle compte plus de **250 aires protégées**, couvrant 26,2 % de son territoire dont 1,5 % en protection forte (77 700 ha) :

- 1 parc national de Forêts qui s'étend à la fois sur les départements de la Côte-d'Or et de la Haute-Marne,
- 4 parcs naturels régionaux : Ballon des Vosges, Haut-Jura, Morvan, Doubs Horloger
- 11 réserves naturelles nationales,
- 19 réserves naturelles régionales,
- 18 réserves biologiques forestières,
- 81 arrêtés de protection de biotopes,
- 118 sites Natura 2000,
- Les sites des Conservatoires des Espaces Naturels de Bourgogne et de Franche-Comté
- Les Espaces Naturels Sensibles départementaux.

Face à cet effondrement du vivant, l'État et ses partenaires ont engagé la stratégie nationale pour les aires protégées (SNAP) à horizon 2030. L'objectif est de protéger 30 % des espaces naturels nationaux d'ici 2030, dont 10 % en protection forte.

En Bourgogne-Franche-Comté, la SNAP se décline grâce à la Stratégie Régionale pour la Biodiversité (SRB) 2020-2030, et aussi la feuille de route de la planification écologique (COP). L'objectif est clair : il s'agit d'augmenter les superficies d'aires protégées.

La Région Bourgogne-Franche-Comté s'engage au côté de l'État à travers l'animation de ces stratégies régionales auprès des différents acteurs. Cet engagement s'inscrit en cohérence avec son rôle de chef de file de la protection de la biodiversité et sa compétence en matière de création de Réserves Naturelles Régionales.

C'est dans cette perspective, que l'État et la Région se sont associés avec Réserves Naturelles de France pour organiser cette journée de sensibilisation et mobiliser les élus locaux pour une plus grande protection de la biodiversité.

CONTACTS PRESSE

ETAT

Préfecture : Cécile Hermier - cecile.hermier@cote-dor.gouv.fr - 03 80 44 64 05

DREAL : Delphine Dulac - communication.drealbfc@developpement-durable.gouv.fr – 03 39 59 62 11

REGION BFC

Laure Hubidos - laure.hubidos@bourgognefranchecomte.fr - 03 81 61 61 08

Marie Souverbie - marie.souverbie@bourgognefranchecomte.fr - 03 80 44 34 66

